

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du lundi 16 janvier 2012**

Présents : H.ANDRE, N.DOSME, S.GOUT ( Président ), I.HARLE ( Syndic ), F.HERMEL, et Y.MORVAN

Absents excusés : E.DACQUAY

Observateur : C. AUSSAGUES

- 1- Le conseil syndical a reçu **la démission de Jacques Anas** pour raison d'emploi du temps professionnel trop chargé
  
- 2- **Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 30 mars 2012** : la proposition d'implantation d'une table de ping-pong reste ouverte. Jusqu'à ce jour aucun projet de résolution n'a été présenté au conseil syndical à ce sujet. Néanmoins cette résolution ayant été acceptée par l'AG du 1<sup>er</sup> avril 2011, mais avec une majorité inadéquate, il convient de discuter et de voter en AG la suite à donner à ce vote. Deux possibilités : A) l'AG vote à la **majorité 26** (deux tiers des voix et au moins 50% + 1 des copropriétaires) la proposition acceptée par l'AG du 1<sup>er</sup> avril 2011 à la majorité 24 (majorité des voix exprimées des seuls copropriétaires présents), à savoir : une table de ping-pong en granite rose et sa dalle de béton, implantée sur la grande pelouse face au 31 à 44 de l'allée de Persépolis. B) L'AG décide de ne pas revoter, le projet est abandonné. Isabelle Harlé rédigera une note explicative dans la convocation.
  
- 3- **Remplacement éventuel du syndic non professionnel par un syndic professionnel** : aucun copropriétaire ne s'est encore proposé pour remplacer Isabelle Harlé dans sa fonction de syndic. Les vocations ont encore le temps de naître dans l'année, mais il n'est peut être pas inutile cependant d'évaluer le prix de revient syndic non-professionnel versus syndic professionnel. Dans ce but Isabelle Harlé a demandé au cabinet FRABAT de nous détailler et chiffrer les prestations qu'il offre régulièrement en tant que syndic professionnel, en précisant les prestations comprises dans le contrat et le cout de celles qui n'y sont pas. A partir de cette grille Isabelle Harlé va faire une comparaison entre ses prestations et le cout de ces mêmes prestations si FRABAT avait dû les réaliser. En effet actuellement nous fonctionnons sans tenir compte des jours et heures ouvrables, par exemple, ce qui n'est pas le cas du cabinet FRABAT. Cette évaluation sera portée à la connaissance des copropriétaires et n'exclura en aucun cas par la suite une prospection plus étendue à la recherche d'autres cabinets de syndic professionnel si nécessaire.
  
- 4- **Projet de convention avec la Mairie d'Orsay** : A ce jour ce projet de convention ne nous a pas encore été soumis. Quand il le sera Serge Gout propose de l'étudier avec Isabelle Harlé.
  
- 5- **Mutation** : La famille Jehan-Kimmel (10 allée de Persépolis) est remplacée par la famille **NAUTREZ** à qui nous souhaitons la bienvenue.
  
- 6- **Immeuble** : Grâce à l'efficacité, la disponibilité et la diplomatie d'Edwige Dacquay la fin du chantier de ravalement de l'immeuble a été enfin signée en décembre 2011, à la satisfaction de tous. Bravo et merci Edwige ! Le montant des pénalités et indemnités dues aux retards et malfaçons de ce chantier vont financer pour une bonne partie le chantier de réfection de la plomberie de l'immeuble prévu pour

2012. Une réunion des copropriétaires de l'immeuble est programmée pour le 18 février, dans le but d'examiner les devis présentés et de retenir un prestataire.

**Les membres du conseil syndical remercient chaleureusement les copropriétaires qui leur ont exprimé vœux et encouragements**

**Prochaine réunion du conseil syndical  
jeudi 16 février, 21h**